



LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

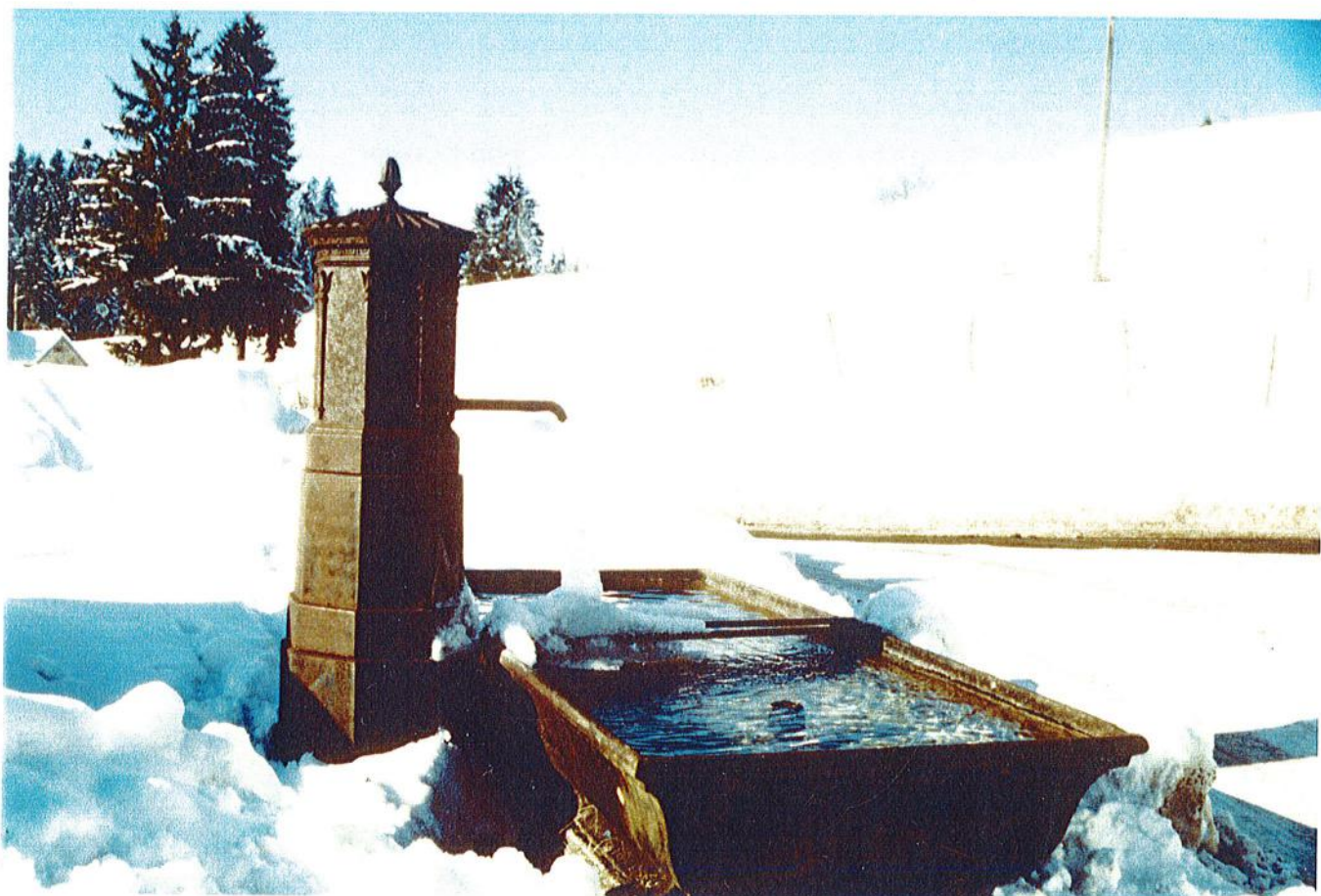
N° 54 - JANVIER 2003

Siège social :

Mairie de Grande Rivière

39150 SAINT-LAURENT EN GRANDVAUX

FONTAINES



en GRANDVAUX

Imprimeur : APEP 13, Rue du Coin d'Amont
39150 SAINT LAURENT

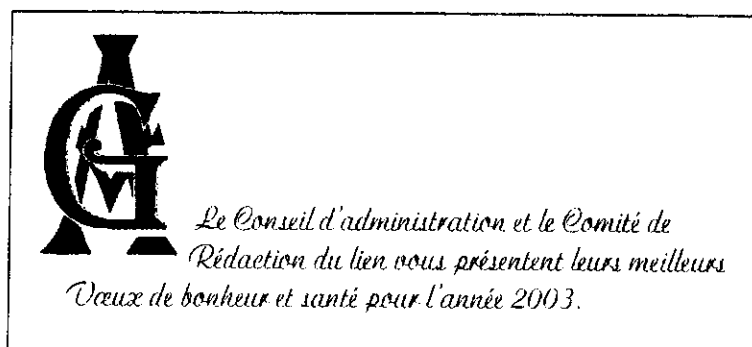
GERANT :

Mr Jean-Pierre THOUVEREZ au Lac-des-Rouges-Truites

C.C.P. DIJON 2861-59 F

ISSN - 1166 - 7338

DÉPÔT LÉGAL
1er Semestre 2003



SOMMAIRE

- Editorial du Roulier		p 3
- Informations		p 4
- Nos projets		p 7
- Sources puits et fontaines de St. Laurent	Jean Louvier	p 9
- Nos activités		p 14
- Sur les chemins des Rouliers	F. Lacroix	p 16
- Fontaines et Lavoirs en Grandvaux	J.P. Thouverez	p 20
- Dernier prévôt du Grandvaux	Roger Bergeret	p 24
- L'aubépine Cratægus	D. Pradini	p 27
- La Bibliothèque	R. et J. Louvier	p 29

Nous-nous excusons de la parution tardive du LIEN, un concours de circonstances (neige, froid, machine en panne) a fait que nous ne pouvions vous le faire parvenir plus tôt. Nous vous remercions de votre compréhension.



Les textes insérés dans cette publication sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucune façon l'association

EDITORIAL

Conservation du patrimoine ou folklore ?

Ces deux aspects de la recherche sont intéressants. Le premier est plus austère. Il suppose une recherche qui se fait avec des moyens "scientifiques" l'utilisation des archives, les recoupements permanents pour ne pas faire d'anachronismes, des enquêtes nombreuses et précises pour dater les objets ou les faits, ne jamais se contenter de quelques récits qui sont souvent bien incertains mais accumuler le plus possible de témoignages qui donneront à eux tous une vue plus objective et plus générale dans la découverte.

Le folklore qui a lui aussi ses racines dans le passé a très souvent évolué au cours du temps, il est ludique et nous apporte une vue un peu plus "angélique" du passé mais, lorsque les petites erreurs ne sont pas criantes il est très agréable à pratiquer.

Et voilà, qu'un autre aspect du patrimoine semble surgir sous la pression des regrets et des lamentations avec la disparition progressive des savoir-faire. Notre Grandvaux en était particulièrement riche et l'influence du roulage a été déterminante. Les Grandvalliers n'avaient-ils pas en dehors de leur rudesse...la réputation d'être ingénieux inventifs et entreprenants ? Très observateurs, au cours de leurs voyages ils avaient repéré des techniques des gestes et des façons de faire qu'ils n'ont pas manqué de mettre à profit tout en gardant jalousement quelques secrets. Or les derniers témoins et artisans possédant la connaissance l'habileté et l'expérience sont malheureusement en voie de disparition, il y aurait donc urgence à se préoccuper de cet aspect. Amis du Grandvaux, nous n'avons pas attendu que se soit " la mode" pour nous y employer. Alors continuons chacun à nous investir dans toutes ces formes de conservation du patrimoine suivant nos sensibilités nos goûts et nos moyens... l'arrivé n'est pas pour demain !

Le Roulier

INFORMATIONS

« Conservateurs du Patrimoine » : les Amis du Grandvaux ont la cote ; à tous moments de généreux donateurs pensent à notre association et lui font confiance pour tenter de redonner une nouvelle vie, un nouveau souffle à un certain nombre de ces objets témoins du passé, dont ils sont amenés dans diverses circonstances à se séparer avec un petit pincement au cœur.

Chacun de ces dons témoignent à notre association une profonde reconnaissance, mais en retour il ne nous est pas toujours facile de gérer ces biens selon les exigences ou les souhaits des donateurs.

D'une part, nos locaux (provisaires) ne conviennent pas souvent au stockage dans de bonnes conditions. L'entretien, la sauvegarde et parfois même la rénovation ne peuvent s'envisager sans l'intervention déterminée d'adhérents qui veulent bien apporter leurs compétences pour stopper les dégradations dues le plus souvent aux insectes (vrillettes, cirons, mites ...) ou à l'oxydation des métaux. Or ces « bénévoles conservateurs » ne peuvent se compter le plus souvent que sur les doigts d'une seule main ... et c'est bien insuffisant, alors ; si de nouvelles personnes possèdent un peu de disponibilité, nous leur demandons de bien vouloir se faire connaître en retournant leur demande d'adhésion.

D'autre part, la très louable intention du donateur peut déclencher des effets incompatibles avec le souhait initial de celui-ci et, en ce moment nous sommes confrontés à une situation assez contradictoire.

En effet, nombreux sont ceux qui parmi nous connaissaient Claude BAILLY-SALINS. Vous l'avez sûrement rencontré au Chalet du Coin d'Aval. Collectionneur passionné d'objets et de souvenirs du passé, il avait un faible pour les anciennes fruitières à comté. C'est ainsi que bien des années avant son départ à la retraite de facteur, il s'était porté acquéreur de l'ancienne fromagerie qui desservait les hameaux du Maréchet et du Mont Noir situés sur la commune du Lac-des-Rouges-Truites. Dès 1998 il a participé activement à la sauvegarde et à l'aménagement du Chalet du Coin d'Aval ainsi qu'à la mise en place et la présentation de la première exposition en ce lieu. Son souci du détail et son respect de l'authentique nous obligeait chaque fois à remonter le temps et à imaginer le fonctionnement du Chalet comme s'il était encore en service.

Présent pratiquement à chacune des permanences pendant les expositions, Claude se faisait un plaisir de captiver l'attention des visiteurs sur l'organisation et le fonctionnement de ces premières coopératives. Il n'hésitait pas à faire des démonstrations appuyées d'anecdotes et de commentaires envoûtants, teintés de ce superbe accent de terroir qui lui était si particulier : celui du parler Haut-Jurassien.

Emporté trop rapidement par la maladie le 14 Mai 2002, Claude nous a déjà beaucoup manqué. Il était de cette poignée de « conservateurs » qui collectionnait et entretenait les objets... A l'exposition cet été : ne plus l'entendre, ne plus le voir dans cette fruitière qu'il affectionnait tout spécialement nous a beaucoup peiné. Malgré tout, son souvenir si récent était bien présent dans chacune des salles du Chalet, et nous le sentions de tout cœur avec nous. Les Amis du Grandvaux tenaient une grande place dans sa vie à tel point qu'il envisageait leur faire don de son chalet du Maréchet. Très organisé il avait le 22 décembre 99 consigné son intention et ses souhaits pour que le jour venu les Amis du Grandvaux entrent en possession de son chalet situé au Lac des Rouges Truites.

Or, le 30 décembre 2002, un courrier émanant du notaire chargé de la succession de Claude vint briser toute hypothèse de voir aboutir le souhait testamentaire de ce dernier.

Nous vous citons un extrait de ce courrier : « Toutefois, après vérification de vos statuts, j'ai le regret de vous informer que ce legs ne peut recevoir application en raison de l'incapacité juridique de votre association à recevoir par voie testamentaire - En effet l'association des Amis du Grandvaux n'est pas déclarée d'utilité publique ... »

Comment ne pas en déduire que : « donner c'est une chose ... recevoir en est une autre ... ! »

Cependant, un petit espoir se profile parmi les très nombreux couloirs de la légalité ... Claude portait une telle estime à notre association et lui manifestait un tel dévouement que nous ferons notre possible afin que sa générosité soit conforme à sa volonté. Ce serait, je crois le seul et modeste Merci que Claude accepterait de nous.



Au cours du mois de décembre « les reporters habituels » des Amis du Grandvaux étaient accueillis à la Fromagerie Artisanale de Chaux des Crotenay pour filmer quelques souvenirs d'une fabrication traditionnelle du comté. Suite à une très longue carrière fromagère, Mr et Mme Gilbert BANDERIER avait prévu cesser leur activité avant la fin de l'année 2002. Faisant partie des très rares et derniers artisans fromagers à « tirer le comté et le morbier à la toile » l'occasion était précieuse afin d'enrichir « notre collection des savoir-faire » et de pouvoir témoigner des coutumes ancestrales qui ont fait la réputation de nos fromages.

Avant son départ, Mr BANDERIER a fait don à l'Association de toiles, brassoirs, sonde à fromages et divers matériels qui trouveront place dans notre petit musée du Coin d'Aval.

Merci Mr et Mme BANDERIER et au plaisir de vous revoir en pleine action sur une de nos prochaines vidéos !

Nous adressons également un grand merci aux enfants de Mr Louis TARTAVEL qui ont donné tout récemment à l'Association :

- 1 train arrière de voiture
- 1 ligne à bœufs
- 1 concasseur à grain
- 1 petite forge d'atelier
- 1 charrette à lait
- 1 limonière
- et 2 bras de faucheuse.

Merci aussi à tous les donateurs qui préfèrent rester anonymes, ainsi qu'à tous ceux qui donnent beaucoup de leur temps à l'Association, avec l'espoir que tous ces dons soient maintenus en bon état de conservation, afin qu'un jour ou l'autre ils puissent être présentés au public.

Une nouvelle fois, nous vous demandons d'être vigilants aux successions de propriétaires qui le plus souvent par ignorance et dans le seul but d'un réaménagement ou d'un débarras rapide font venir les bennes de déchetterie ou allument un grand feu derrière la maison : dans 90% des cas, des objets ou documents parfois recherchés (« sur les chemins des rouliers ») disparaissent à jamais de notre patrimoine local.

Jean Pierre Chouverez

NOS PROJETS

Au cours de l'année et avec votre collaboration si possible, nous essaierons de poursuivre l'inventaire des fontaines et lavoirs encore existants dans notre Grandvaux.

Soirée conférence

Vendredi 4 avril à 20h30
Salle du premier étage mairie de Saint Laurent en Grandvaux

« Sur le chemin des eaux du Grandvaux. »

Rivière Bienne. Contrat de rivière. Gestion de l'eau avec Monsieur Christian BRUNEEL du parc naturel du Haut-Jura.

Ouvert à tous, entrée gratuite.

Assemblée générale

Mercredi 30 Avril à 20h30
Salle du premier étage mairie de Saint Laurent en Grandvaux

« assemblée générale annuelle de l'association »

Promenade pédestre

Jeudi 1^{er} Mai

Après-midi promenade, guidée par
M. Christian CAILLE ; hydrogéologue
(précisions vous seront données avec la convocation à l'Assemblée Générale)

Samedi 5 Juillet

« Rencontre avec les plantes médicinales »

Visite découverte accompagnée par Mme Simone PERRIER.
Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de PRENOVEL.

Le Chalet du Coin d'Aval :

"Affaire Classée"

Oui, en effet, c'est le mardi 17 décembre 2002 que notre chalet
a été officiellement

Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

C'est dans les locaux de la DRAC (Direction Régionale de Franche-Comté) à Besançon, que les membres présents ont accepté à l'unanimité le classement du Chalet.

Celui-ci a été très bien défendu, par un diaporama et de nombreux arguments forts dont voici quelques éléments.

Une précision toutefois : la DRAC depuis maintenant quelques années oriente son soutien vers ce qu'ils appellent le "petit patrimoine", suite au constat alarmant de voir ce bâti se perdre souvent dans l'anonymat général. Il s'agira de lavoirs, ponts, fontaines, petit bâtiment à usage spécifique...

La demande faite par Fort du Plasne a donc été accueillie très favorablement.

Parmi les arguments - très appréciés - par la DRAC :

- Le fait que ce type de bâtiment dans son authenticité ait quasiment disparu.
- De plus, les fruitières du grandvaux étaient nombreuses et constituaient un lieu de vie caractéristique de notre plateau
- Autre point fort : le chalet sert de salle d'exposition dans sa servitude d'origine, grâce à l'Association des Amis du Grandvaux.
- L'aspect extérieur a également été observé avec une attention particulière. L'ouverture de la porte côté route n'a pas choqué mais un seul regret : la fenêtre à petits carreaux qui n'est pas une caractéristique locale. Mais ce détail à lui seul n'a pas empêché l'assemblée de se prononcer en faveur du classement du chalet, grâce aux points forts précités.

A nous tous maintenant de continuer notre démarche de sauvegarde du patrimoine grandvallier ; la commune de Fort du Plasne, quant à elle, s'engage à l'entretien du bâtiment, et la création d'un parking.

Josiane Bertolini

SOURCES PUIT⁹S et FONTAINES de SAINT-LAURENT

L'eau a toujours fait partie de notre quotidien. Notre corps en contient environ 60%. On peut se passer de manger pendant plusieurs jours, pas de boire.

Les "anciens" en étaient conscients et la plupart des constructions ont toujours été implantées de préférence à proximité d'un point d'eau.

Mais le besoin de se moderniser ne doit pas nous amener à ignorer ou même à mépriser les témoins d'un passé encore assez récent, surtout à une époque où l'on parle beaucoup de sauvegarder tout ce qui rappelle la vie d'autrefois : les sources, les puits et les fontaines ont leur place dans ce patrimoine.

Promenons-nous un instant dans les rues du village. Les enfants ne jouent plus dans l'eau des bassins, le linge n'est plus lavé au lavoir, les vaches n'y viennent plus boire, et l'on ne s'y rencontre plus pour échanger les derniers "potins".

C'était hier ...

LA SOURCE DE CLAIRBIEF

Situation : En bordure du chemin de SALAVE de BISE, entre le chemin des Buissonnets et le chemin de l'Alouette.

L'un des premiers points d'eau de Saint-Laurent fut probablement cette source, *sur le chemin direct allant de FORT DU PLASNE à L'ABBAYE où les pèlerins, se rendant à ST-CLAUDE ou en revenant, ne manquaient pas d'y remplir leur gourde.*

Cette source fera l'objet de différents aménagements et, le 12 Janvier 1867, le Conseil Municipal décide la mise en place d'un lavoir.

Après avoir "bien servi", cette source débite toujours, mais ses abords sont maintenant en piteux état.

LA FONTAINE DU CUL

Situation : Hameau des Maisonnettes, en bordure de l'ancienne voie du "Tacot".

A l'origine, il s'agit d'une source déjà mentionnée sur le cadastre de 1833. C'était peut-être la source de la LEMME. Elle est toujours visible, recouverte d'une dalle en pierre avec un orifice permettant de puiser de l'eau. Mais depuis bien des années, elle ne coule plus, certainement à la suite de travaux de terrassement entrepris à proximité.

Cette source avait une particularité : son débit intermittent permettait de prévoir le temps.

A signaler que sur la carte IGN au 1.25000 (3327 E) la source est devenue "Fontaine du COL" et son emplacement est inexact.

LA SOURCE DES FONTANETTES OU SOURCE DES ROCHATS

Situation : En bordure de la rue Lacuzon, en face du N° 9.

On ne sait pas grand chose quant à l'origine de ce point d'eau qui, dans un premier temps, devait alimenter une fontaine au Coin d'Aval, à l'emplacement de l'immeuble N° 5, rue Rouget de Lisle (Immeuble "Les Granges").

Cette fontaine fut reconstruite en 1816, et réparée en 1855. Plus tard, elle alimentera les immeubles de la rue Rouget de Lisle jusqu'à la gare (Deux bornes-fontaines sont toujours visibles) ainsi que le Chalet-fromagerie, rue Delezay, construit bien avant la dernière guerre.

LA FONTAINE DU MILIEU

Situation : Rue du Coin d'Amont, à proximité de l'immeuble N° 29, en bordure de la rue.

Cette fontaine, avec abreuvoir et lavoir en pierre, est déjà citée en 1808. Elle existe toujours et fait la joie des enfants du voisinage. Son alimentation est assurée par une source située en contrebas de la rue de Genève, dans un champ derrière l'immeuble N° 47 (Sur les crêts).

LA FONTAINE DU NANTEY

Situation : Rue du Coin d'Amont, en face de l'immeuble n° 29.

Au lieu-dit "LE NANTEY", sur les Crêts, en contrebas de l'immeuble occupé par "Les Ambulances du Grandvaux", rue de Genève, il existe une source, protégée par un petit édifice en forme de maisonnette, à moitié enterré, avec un toit à deux pentes en maçonnerie.

De là, part une canalisation à travers champs, alimentant par gravité une citerne rue du Coin d'Amont, au-dessus de laquelle une pompe à main, avec chaîne à godets, a été installée vers 1860.

Plusieurs fontaines de ce type ont été mises en place à cette époque sur des puits alimentés par une nappe souterraine. Certaines sont encore visibles comme, par exemple, rue de GENEVE, entre les immeubles n° 26 et 28.

LA FONTAINE DU PONT DES MARAIS

Situation : Hameau de la Savine, au carrefour Route de Genève et Route des Gyps.

Cette fontaine alimentée par la source des "Combettes", à proximité de l'immeuble "GUY" fut réalisée en 1866 pour un montant de 9000 Francs, selon les plans de M. COMOY, architecte à Saint-Claude.

En 1889, le Conseil Municipal décide la mise en place d'un bassin en fonte, qui est toujours en service. La fontaine sera couverte en 1895.

L'EAU DE LA FAVIERE

Dans une délibération du Conseil Municipal de Saint-Laurent, en date du 12 Mai 1861, le problème de l'alimentation en eau de la commune est longuement évoqué, et M. COMOY, architecte à Saint-Claude, est choisi pour l'étude et l'exécution d'un projet de construction de fontaines publiques dans le bourg de Saint-Laurent, qui seront alimentées par des sources situées sur le territoire du Lac des Rouges Truites, lieu-dit La Favière.

Les travaux, adjugés le 27 Octobre 1863 seront réceptionnés au cours de l'été 1864.

C'est ainsi que l'on voit apparaître quatre fontaines publiques, chacune surmontée d'un sujet différent :

Grande place : actuellement Place Charles Thevenin

Un bassin octogonal en pierre surmonté d'une déesse. Le bassin a été démonté, mais la déesse demeure.

Devant l'Eglise : un bassin en pierre surmonté de "l'enfant au cygne". Cette fontaine fut déplacée de quelques mètres en 1924 lors de mise en place du monument aux morts de la guerre 1914-1918.

Le socle existe toujours, mais le sujet s'est envolé !

Carrefour rue de la boîte - rue Delezay : un bassin rectangulaire surmonté d'un "angelot". Quelques années après la dernière guerre, la fontaine est remplacée ... par des W.C. publics. Elle reverra le jour en 1994, car le sujet a été retrouvé dans la cave d'un immeuble communal.

Vers le chalet, rue du Coin d'Amont. Un bassin en pierre, surmonté d'un vase.

Après la construction de la nouvelle fromagerie, ce chalet dans lequel "le Prosper" fabriquait une excellente limonade, jusque vers 1950, a été transformé en maison d'habitation.

La fontaine d'origine a disparu. Le vase aussi ! Elle a été remplacée vers 1880 par un bassin circulaire en fonte., toujours alimenté par l'eau de la Favière (devant la Gendarmerie).

Puis en 1888, à la demande des habitants des Poncets et de Salave, une extension du réseau est réalisée, et des bassins en fonte sont installés dans ces hameaux.

Les débuts de l'éclairage public

Ou ... comment, de l'eau, jaillit la lumière !

Le 16 Novembre 1867, le Conseil Municipal *estime nécessaire d'envisager de donner l'éclairage à l'emplacement des quatre fontaines, pendant la nuit, pour la facilité des habitants.*

Il est ajouté que les quatre réverbères ne seront allumés que pendant les nuits obscures.

A noter que l'éclairage électrique sera mis en place à partir de 1897, fourni, la nuit, par la turbine hydro-électrique de la scierie située au bord du Lac de l'Abbaye, actuellement exploitée par M. MICHEL-GROSJEAN.

L'ADDUCTION d'EAU de 1924

Par suite de l'augmentation des besoins en eau, le débit des sources de la Favière ne suffit plus.

En effet, la multiplication des fontaines publiques à débit continu et l'absence de réservoir ne permettent plus d'assurer une alimentation régulière.

Une étude est lancée. On utilisera toujours les sources de la Favière. On renforcera la conduite existante et l'on construira une station de stockage et de pompage au Nantey, qui refoulera l'eau dans un réservoir de grosse capacité, situé chemin des écoliers, à proximité du groupe scolaire. Et, de là, il sera possible d'alimenter par gravité, toutes les maisons du village, ainsi qu'un certain nombre de bornes-fontaines mises à la disposition de la population.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU GRANDVAUX

Vers 1945, toujours par suite de l'augmentation des besoins, les structures de 1924 donnent des signes de faiblesse et Jules FILLON, chargé de la surveillance et du bon fonctionnement des installations, ne sait parfois plus où donner de la tête (ou de la clé...).

Alors, partant du principe qu'il faut prendre l'eau où elle se trouve, M. Gilbert BOUVET, Maire de Saint-Laurent et Conseiller Général, envisage la création d'une structure intercommunale qui sera chargée d'assurer une distribution d'eau suffisante aux communes du GRANDVAUX : l'eau étant prélevée dans le Lac de l'Abbaye.

Ce Syndicat, créé par arrêté préfectoral en date du 17 Décembre 1948, comprend maintenant 18 communes, et donne satisfaction à près de 10 000 habitants.

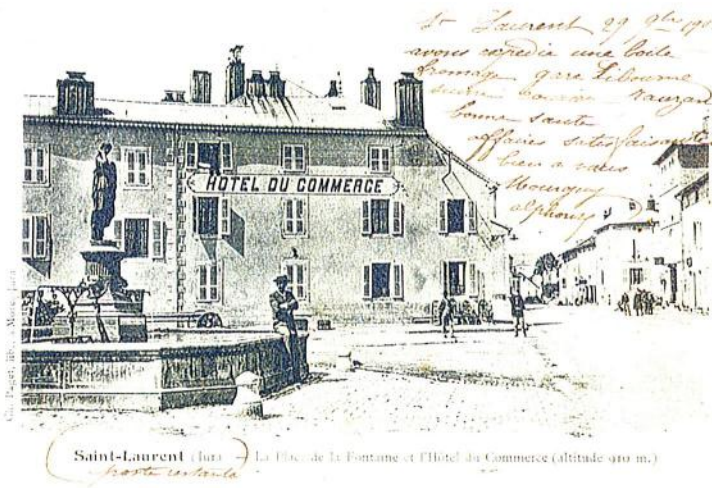
Mais ... Adieu FONTAINES !

Jean LOUVIER

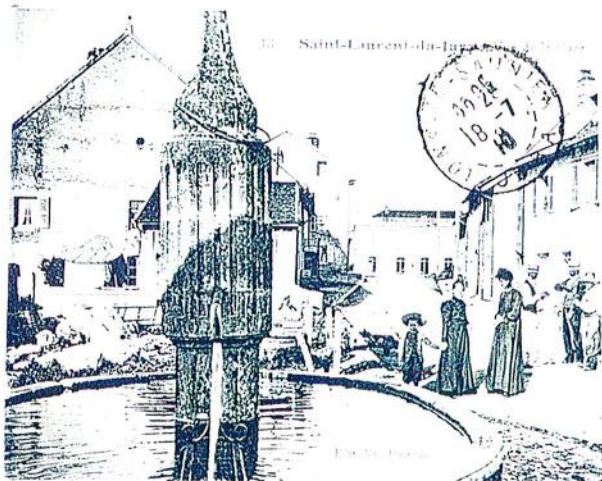
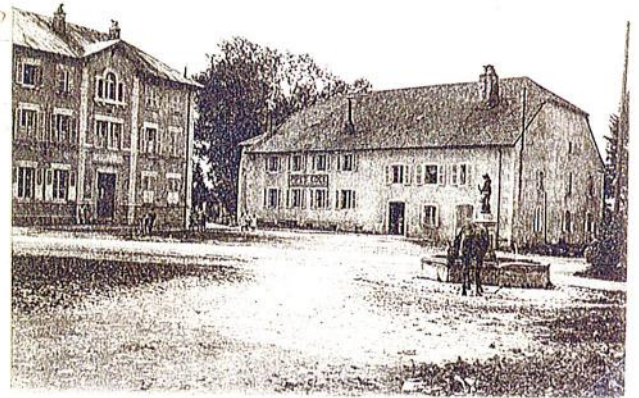
Sources :

Histoire du Grandvaux (Abbé Maillet-Guy)

- Délibération du Conseil Municipal de St-Laurent
- Quelques souvenirs des "anciens"...



19346. - SAINT-LAURENT DU JURA. — Ecole des Filles



1	2
3	4
5	6

- 1 Rue du Coin d' Amont. Fontaine du "Milieu".
- 2 Rue du Coin d'Amont. Fontaine du NANTEY.
- 3 Place Centrale. La "Déesse"
- 4 Devant l'Eglise.
- 5 Rue de la Gare. Fontaine des Rochats.
- 6 Angle rues de la Boite et DELEZAY. L' Angelot.

NOS ACTIVITES

Du 14 juillet au 20 août

Notre exposition à l'Ancienne Fruitière du Coin d'Aval ouvrait ses portes chaque dimanche après midi : les visiteurs, pas très nombreux cette année, ont pu découvrir et apprécier notre film vidéo «La Traite et Coulée à l'ancienne».

Lors d'une ouverture spéciale le 12 septembre, notre exposition a particulièrement intéressé un groupe d'élèves du Lycée Agricole de Montmorot ainsi que deux classes de l'école du Châtelet, qui nous ont rendu visite le lendemain des journées du Patrimoine.

Le 25 juillet

M Jean Luc MORDEFROID revenait pour la deuxième fois cette année présenter devant une salle comble l'histoire et l'archéologie du Monastère saint Vincent d'Ilay.

A signaler que cette histoire ainsi que l'archéologie des chartreuses de Bonlieu, La Verne, Port Sainte Marie et Sainte Croix en Jarez vient d'être éditée dans un ouvrage de 350 pages. 220 illustrations intitulées : LA MONTAGNE, L'ERMITE, ET LE MONTAGNARD. Renseignements à U.R.A.C. Le Nid des Merles 39130 Le Frasnois Tel : 03 84 25 59 74 Fax : 03 84 25 59 83

Le 22 août

Un groupe de fidèles supporters des Amis de Grandvaux était présent au départ de Baptaillards pour accompagner les "rouliers" et leurs équipages se rendant à la Fête du Haut Jura.

Le 1 septembre

Nombreux sont les Amis du Grandvaux costumés qui ont participé à la Fête du Battage organisée aux Mussillons par les "Cavaliers du Grandvaux".

Malgré le temps incertain pour les moissons, chacun a pu découvrir un véritable concentré de gestes ancestraux, allant du fauchage de la moisson à la faux, du tournage des javelles au liage des gerbes avec liens de roseaux ou des "coudres". Nombreux étaient les essais de battage au fléau où visiblement les jeunes générations prenaient plaisir à se défouler (sur le grain). Tandis que l'énorme batteuse, entraînée par d'impressionnantes courroies, dispersait l'énergie d'un imperturbable tracteur "Société Française" dont l'échappement caractéristique scandait le rythme de toute une population laborieuse qui s'activait à servir et approvisionner le «monstre», les gamins se vautreient dans la paille et se roulaient dans la "pousse". (Balle : constituée en l'occurrence de l'enveloppe et des barbes de grains d'orge ayant un effet identique à celui du poil à gratter).

Les visiteurs pouvaient découvrir le fonctionnement de "l'ours", du vannoir, du moulin mais aussi du trieur à grains avec les explications et commentaires intarissables de notre ami Noël Gaillard.

La famille Fillon-Mayet avait une nouvelle fois ressorti une véritable collection d'outillage du charron et a exécuté avec brio deux démonstrations de cerclage de roue devant une foule de spectateurs ébahis par le savoir-faire et la précision des gestes. Non loin de là, l'ambiance des soirs de battages était restituée avec des airs de guinguettes, de multiples danses et chansons. Tandis que dans un coin de la pièce "notre Aimée" s'activait à carder de la laine pour la confection du prochain matelas tout en discutant avec son ami Suzanne venue la rejoindre pour tricoter une chaussette... (avec 5 aiguilles).

En résumé, une multitude de gestes et savoir-faire appelés à disparaître...s'ils ne sont pas transmis à la nouvelle génération.

Que serait alors l'avenir de cette fête du battage ?

Le 10 octobre

Dans le cadre d'une série d'émissions de France 3 sur le Patrimoine du Haut Jura, Frédéric DOTTE et son équipe ont réalisé un petit reportage présentant l'ancienne fruitière du Coin d'Aval ainsi que la détermination des Amis du Grandvaux à la sauvegarder, la faire connaître tout en soulignant à quel point la création et l'implantation de ces premières Sociétés Fromagères (19^{ème} siècle) ont contribué à toute une organisation sociale et rurale de chacun de nos villages Grandvalliers.

Malheureusement, la retransmission de ce reportage a été programmée une semaine plus tôt que la date annoncée : de nombreux adhérents avertis se sont retrouvés frustrés...

Fin décembre

Nous avons édité une plaquette de présentation du Chalet du Coin d'Aval dans le but d'une promotion touristique au cours de la saison 2003. Un exemplaire vous est remis avec ce lien et nous invitons chacun de nos adhérents qui ne connaissent pas ce chalet à venir le découvrir et à le faire connaître à leurs amis...

D'autres exemplaires peuvent vous être adressés sur simple demande à notre secrétaire : Michel COLIN 6 rue Balbalo 39150 Saint Laurent en Grandvaux.

SUR LES CHEMINS DES ROULIERS

IMPRESSION DE ROULAGE

« Il est rentré, le roulier, les yeux tout remplis d'images »

C'est ce que dit la chanson. Mais il n'a jamais écrit, le roulier, tout ce qui se passait dans ses longs voyages et me voilà bien entreprise de devoir vous en conter un petit bout !

En 2002, c'est à Collonges (dans l'Ain) qu'a eu lieu la fête du Haut-Jura. Le maire de Fort-du-Plasne devait y remettre la clef et il a chargé les rouliers du Grandvaux d'en emporter une typique : Une belle chef en bois local façonnée à partir d'une grume entière. Et pendant que Gilbert PAGNIER, artisan à la retraite, accomplissait cette pièce unique, il a fallu préparer avec soin l'itinéraire et les voitures pour être sûrs de livrer l'œuvre dans les délais.

Finale­ment, le 22 août, cinq voitures sont parties de Baptaillard avec les cavaliers venus de Fort-du-Plasne en compagnie de leur maire Michel MONNET (il aurait fallu un jour de plus pour partir du Grandvaux avec les voitures). Les rouliers de 2002 étaient nombreux. Ils avaient même emmené avec eux des apprenties roulières.

Le convoi ondulait dans un mélange de sons unique qui nous a accompagné tout le long du chemin. Cette « mélodie roulière », aucune photo, si belle soit-elle, ne peut la rendre et il est difficile de la transcrire. Les cercles des roues qui marquent le sol, écrasent les pierres, frottent sur les sabots des freins, le cliquetis de la mécanique, les grelots des colliers, le bois des voitures qui craque, le souffle des comtois au travail, les fers des chevaux en cadence, le claquement d'un fouet, et les voix des rouliers : c'est tout cela ensemble ! Et ce doux tintamarre mêlé à l'odeur des chevaux, de la sueur des hommes, des freins qui chauffent, aux senteurs des champs, des forêts que l'on traverse, des cailloux, de l'herbe ou de la terre que l'on enfonce crée toute l'ambiance du convoi de rouliers.

Nous avons rencontré peu de monde le long du parcours, mais traversé des paysages aussi variés que splendides. Pour le premier bivouac à Lajoux, les enfants du village nous ont accueillis avec un petit concert. Du coup, nos jeunes roulières leur ont rendu la politesse en improvisant une chanson de leur CD en préparation. *

Le deuxième jour, nous avons emprunté, comme il se doit, la Voix Royale pour atteindre La Faucille. Nous savions que ce serait difficile. D'abord, pour prendre les virages en épingles à cheveux et puis, pour grimper. Et ça grimpait ! C'était trop dur sur la distance pour les chevaux. Alors il a fallu dételer pour doubler les attelages. Les maîtres et les comtois ont fait plusieurs fois les derniers kilomètres aller-retour pour acheminer toutes les voitures les unes après les autres. Mais quel bonheur une fois tous en haut, quelle fierté d'avoir su surmonter toutes les difficultés !

Le lendemain, au départ du chalet d'alpage sur les Monts Jura, après avoir pris soin de regraisser les moyeux des roues, nous avons constaté que l'un d'eux était cassé. Que faire ? Abandonner une voiture ? Réparer ? Combien de temps cela prendrait-il ? L'étape du samedi devait être assez longue et comportait encore un passage délicat. Finalement, grâce au berger de la Maréchaude et à un de nos rouliers très adroit, nous avons pu réparer la roue à Lelex et qui-plus-est avant midi. Le convoi est reparti avec une demi-journée de retard. Plus question de s'arrêter cette fois et il restait le Col de Crozet : chemin très accidenté, encaissé, descente très raide et virage par-dessus le marché : la TOTALE ! Très lentement, nous avons descendu les voitures une à une en les retenant avec des cordes pour soulager les chevaux. Là encore, quelle satisfaction, une fois l'épreuve terminée. Mais c'était l'été et nous étions nombreux. J'imagine que le roulier d'antan, qui voyageait à la mauvaise saison, seul avec un convoi comme le nôtre devait « enrager » davantage. Néanmoins, pendant notre expédition, nous avons toujours dû rester aux aguets d'un risque sur le terrain, d'une anomalie sur une voiture ou dans le comportement d'un de nos chevaux. En dehors de l'aspect pittoresque, c'est tout le côté travail de roulier qui nous a occupé et passionné : braver les aléas du terrain et du temps avec toutes les contraintes imposées par l'attelage, mais comme loisir, pas comme métier !

Nous sommes arrivés à Saint Jean de Gonville, de nuit, en même temps qu'un orage après avoir effectué mille mètres de dénivelé. Le jour J à midi, les rouliers étaient au rendez-vous officiel avec la fameuse clef. MISSION ACCOMPLIE ! Des souvenirs plein la tête trop difficiles à exprimer, des émotions plein les cœurs et une envie irrésistible de repartir ... pour le plaisir !

Fabienne Lacroix

*Le CD est achevé. Il s'intitule Mille Routes et contient cinq chansons originales. Il est en vente au prix de 8 euros chez Christian RUINET à Saint Laurent. Les recettes attendues serviront au financement d'un spectacle équestre en cours d'élaboration.

Les Cavaliers du Grandvaux viennent d'éditer une série de 8 cartes correspondance (photos noir et blanc) disponible chez Daniel MERMET.



Une belle
épopée



Les Cavaliers du Grandvaux aiment redonner vie aux métiers d'autrefois,
 alors Avis aux communes, associations, comités des fêtes :
 Ils ont acheté des charrues pour le déneigement.
 Ils ont des chevaux pour les tirer.
 Ils recherchent un chemin à déneiger.
 Si leur idée vous intéresse, contactez les ...

- DICTONS -

- ✓ Qui à l'automne mange ses choux, au médecin ôte cent sous.
- ✓ Vent froid sur la neige amène la pluie.
- ✓ Froid et neige en janvier remplissent granges et greniers.
- ✓ (en patois) Quand les cros criou en volan, c'est la pluie du d'zou ou d'ou lenduman. (traduction) *Quand les corbeaux crient en volant c'est la pluie du jour ou du lendemain.*
- ✓ A là St. Antoine (17 janvier) les jours augmentent d'un repas de moine (31 mn)
- ✓ A là St. Vincent (22 janvier) l'hiver s'en va ou bien reprend.
- ✓ A là St. Paul (25 janvier) claire journée dénote une bonne année.

FONTAINES ET LAVOIRS en GRANDVAUX

L'an dernier, nous lançons l'idée de répertorier et d'établir un inventaire des fontaines, lavoirs et points d'eau particuliers qui subsistent dans notre Grandvaux. Cette idée a jailli un peu à la manière d'une source et nous conduit sur les traces de nos ancêtres démontrant leurs capacités à canaliser et domestiquer l'eau pour leurs besoins journaliers. Elle nous conduit également vers la connaissance et l'organisation de la vie dans chacun des hameaux et fermes isolées de nos villages.

Sans remonter bien loin dans l'histoire on découvre à quel point les grands chantiers d'adduction d'eau desservant individuellement chacune des maisons ont révolutionné des mentalités tout empreintes de partage, de solidarité et de très grand respect des ouvrages à usage collectif.

Il semblerait que dans une période allant de 1950 à 1965 au fur et à mesure que les habitations étaient équipées (comme on disait à l'époque) de "l'eau courante sur l'évier" on a assisté à plusieurs programmes de démolition et de destruction des fontaines dans de nombreuses communes.

Les motivations étaient évidentes : on n'allait plus laver au lavoir, les fontaines n'avaient plus d'utilité. Souvent leur emplacement devenait gênant dans les carrefours, les places et, contrariait les projets d'élargissement des routes. Les bassins de pierre gelaient et se dégradait rapidement. Un beau jour par manque d'entretien l'eau n'arrivait plus... cela ne faisait faute à personne puisque chacun était desservi à la maison.

Oseriez vous imaginer que de ce sursaut de modernisme quelques communes arrivaient à tirer une certaine «gloriole» de la suppression des fontaines qui faisait un effet «ringard» démontrant ainsi que : moins il y avait de fontaines à plus c'était le signe que leurs habitants étaient gratuitement desservis à domicile... ?

C'est malheureusement dans ce contexte que nous avons été témoins de déversements sauvages et sans état d'âme de superbes bassins et lavoirs de pierres taillées...dans les remblais et dépotoirs communaux.

Par la suite, on a assisté au déménagement de nombreuses auges métalliques réutilisées de ci de là au travers des pâturages communaux ainsi que pour l'embellissement et le fleurissement des villages.

Malgré tout, quantités d'ouvrages subsistent plus ou moins abandonnés à leur sort, inutiles, témoins d'une autre civilisation, d'un autre mode de vie, ne mériteraient-ils pas d'être répertoriés et inscrits au patrimoine Grandvallier ?

Alors que les souvenirs de nos derniers anciens qui ont connu la corvée d'eau au puits ou à la fontaine, pourraient encore facilement nous éclairer sur l'histoire et la vie de cette époque nous pensons qu'il serait intéressant et surtout grand temps de fixer sur documents un maximum de renseignements se rapportant à ce thème. Chacun a pu noter avec intérêt les premières recherches que nous confie notre ami Jean LOUVIER. Or, nous sommes nombreux, chacun dans notre coin à posséder la connaissance, à détenir une anecdote, un document sur ce sujet...et ce serait merveilleux si, un peu à la manière des fourmis chacun apportait une ou plusieurs brindilles pour constituer un ouvrage très documenté et largement illustré.

Amis du Grandvaux, tout en sachant qu'il fait partie de notre mission de sauvegarde et de promotion du patrimoine nous avons bien conscience, que ce chantier est immense et, qu'il ne peut avancer sans une grande détermination de participants, ni sans l'étroite collaboration des municipalités qui détiennent de nombreux éléments dans leurs archives.

D'ailleurs, c'est avec une grande satisfaction que nous apprécions les importants travaux de sauvegarde et de rénovation entrepris et réalisés dans plusieurs villages. L'installation de la nouvelle communauté de communes «La Grandvallière» permettra-t-elle de gommer les disparités en la matière ? Certes il y a sans doute d'autres priorités mais quelle carte faut-il jouer pour le tourisme ? Alors que la neige espace ses rendez-vous, que peut-on visiter dans le Grandvaux ? Il semblerait que le volet patrimoine n'est pas à négliger. Alors qu'il existe par ailleurs «La route des Sapins» «Les routes du Comté» ... ne pourrions nous pas compléter les nombreux itinéraires proposés et balisés par l'Association de Développement Touristique du Grandvaux en s'orientant très modestement vers un nouveau parcours ludique qui pourrait éventuellement s'intituler «Les sentiers des fontaines du Grandvaux» ?

En attendant, les pages qui suivent vous proposent seulement quelques clichés parmi les innombrables fontaines et lavoirs (de la communauté de communes). Elles sont toutes visibles et situées en bordure de routes ou de chemins communaux. L'une d'elle un peu plus à l'écart et située près de sa source porte le joli nom de «Fontaine à l'Oiseau»...

Nous vous invitons à les reconnaître ou à les découvrir. Vous pourrez ainsi tester vos connaissances sur l'immensité, la beauté et les nombreux secrets qui sommeillent dans notre Grandvaux.

Comptant sur votre participation nous vous disons à bientôt pour la suite à donner... !

Jean Pierre Chauverex

FONTAINES



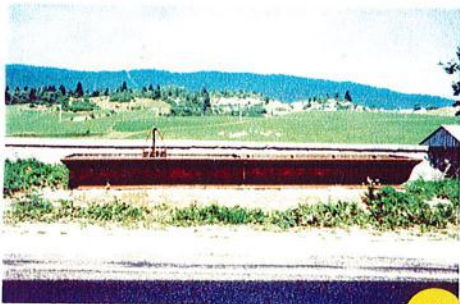
10



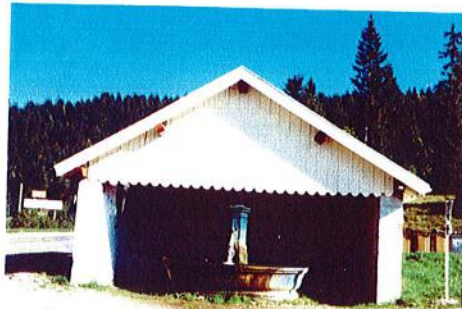
11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24

en GRANDVAUX



25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35



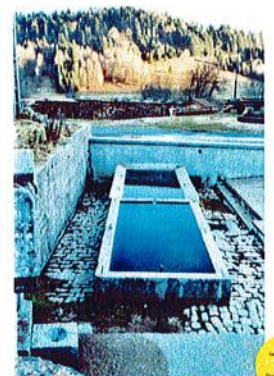
36



37



38



39

CLAUDE-FRANÇOIS-ADRIEN DE LEZAY-MARNÉSIA (1735-1800)

DERNIER PRÉVÔT DU GRANDVAUX, HOMME DES LUMIÈRES, UTOPISTE

Conférence du mardi 4 juin 2002

par : **Roger Bergeret**

aux

«Amis du vieux Saint-Claude»

La Franche-Comté est décidément une terre féconde en utopistes. Après Antide Janvier et son projet de cité horlogère à la Chartreuse de Montdieu, les Amis découvraient cette fois l'un de ses contemporains, Claude François Adrien de Lezay-Marnésia, dernier prévôt du Grandvaux, écrivain des Lumières et utopiste.

Le conférencier évoqua d'abord, schéma et carte à l'appui, l'étonnante ascension d'une famille au cours des presque six siècles qui précèdent la naissance de Claude-François-Adrien. Leurs ancêtres (de Lezay, ou de Les Haies, ou de Lézat) furent probablement des "colons" (agriculteurs) ou "abergataires" (défricheurs) que les abbés de Saint-Claude, rentrés en possession de tout le Grandvaux au XIII^e siècle, avaient désigné comme prévôts, c'est à dire "officiers de justice" : fonction modeste dans une région probablement encore en grande partie vide. Cette charge comportait en principe la justice haute, moyenne ou basse, mais avec possibilité d'appel devant le tribunal de l'Abbé. L'ascension fut progressive, lente, tenace. Dans une Franche-Comté successivement terre d'Empire, bourguignonne, habsbourgeoise, espagnole et enfin française, les Lezay étendirent progressivement leur influence et leurs possessions (seigneuries, terres, forêts, immeubles) hors du Grandvaux. Entre le XIII^e et le XV^e siècle, cette expansion se fit d'abord dans la Terre de Saint-Claude, dont ils devinrent capitaines (commandants de la milice), tandis que certains entraient dans la ville comme "bourgeois". Puis on les vit "descendre" en direction de la vallée de l'Ain, acquérir par inféodation, mariage, achat, des seigneuries ou portions de seigneuries à Moutonne, Bessia, Rothornay, Présilly, Vernantois, Marnésia, Courlaoux, Saint-Julien. La période la plus faste semble avoir été la Guerre de Dix ans (1634-1644) que des Lezay firent contre les Français comme chefs de la Milice de Saint-

Claude, puis comme capitaines de partisans du Roi d'Espagne, aux côtés de Lacuzon. Profitant du dépeuplement effroyable de la province, ils acquirent de nouvelles terres, dont la seigneurie de Marnésia. Mais ils se rallièrent sans état d'âme à la France dès l'annexion de la Franche-Comté (Traité de Nimègue, 1678). Devenus de brillants officiers pendant les règnes de Louis XIV et de Louis XV, ils en furent récompensés en 1721 par l'érection en marquisat de leurs terres et seigneuries. Outre ce "fief de dignité" dont allaient hériter, le Roi accorda également aux cadets de la famille, qui embrassaient toujours la carrière religieuse, des charges (évêchés, canonicats) auxquelles étaient attachés d'importants "bénéfices" (revenus). Ces revenus permettaient aux oncles, à chaque génération, de renflouer les finances de la famille, mises à mal par les dépenses occasionnées par le service du Roi (achat de commandements, recrutement et équipement d'une compagnie). À la fin du XVIII^e siècle, les Lezay étaient pour la fortune au treizième rang dans la noblesse comtoise. Et encore était-ce sans compter leurs importantes possessions en Lorraine, où ils avaient pris pied par une stratégie matrimoniale habile, véritable tradition dans la famille. Claude François Adrien resta fidèle à cette pratique en épousant en 1766 Anne Marie Claudine de Nettancourt, qui lui apportait en dot le château et le domaine de Nettancourt et plusieurs seigneuries en Lorraine.

Il fut ensuite question de ce Claude François Adrien, le dernier prévôt du Grandvaux avant la Révolution. Nous sommes à l'époque des Lumières, dans les années où avec l'Encyclopédie se répand la "philosophie", un regard tout nouveau porté sur l'homme, la religion, les institutions et la politique. Le marquis commença par rompre avec la tradition familiale associant le service du Roi par les armes à celui de l'Église (pour "redorer" le blason de la famille). Fils aîné

des trois enfants de François Gabriel de Lezay-Marnésia, héritant à la fois du titre de prévôt du Grandvaux et du marquisat, il était entré dans l'armée à l'âge de douze ans (1747) par l'achat d'un brevet de lieutenant. Mais, élevé dans le salon de sa mère Antoinette de Bressay, que fréquentaient à Nancy des Encyclopédistes, le poète Saint-Lambert, le chevalier de Boufflers, il se sentit une vocation d'écrivain. Il publia dès 1766 *L'Heureuse famille, conte moral*, où commençait à transparaître l'influence de Rousseau (*La Nouvelle Héloïse* avait été publiée en 1761). Son thème favori était déjà celui du retour à la terre de la noblesse, seul moyen pour elle de retrouver une sorte de légitimité sociale. En 1769, il démissionna de l'armée pour opérer ce retour à la terre et se consacrer à la littérature, dans son château de Moutonne (1769-1785) puis de Saint-Julien (1785-1789). Il rêva de faire de ces demeures des "petits Clarens" sur le modèle du paradis rustique imaginé par Rousseau dans *La Nouvelle Héloïse*. Il y aménagea jardins, vergers, bassins, ermitages, rocailles, et même une île artificielle. Pourtant les archives familiales et celles des seigneuries de Moutonne et de Saint-Julien révèlent qu'en réalité les relations du marquis avec ses tenanciers mainmortables et ses innovations agricoles ne dépassèrent pas le stade des intentions et que sa famille eut, comme de nombreux nobles recourus, aux procès et aux commissaires à terriers pour faire reconnaître ses droits. Il n'accorda qu'un seul affranchissement de mainmorte à Saint-Julien. Peut-être la mainmorte lui apparaissait-elle non comme une entrave à la liberté, mais comme un lien de vassal à seigneur, appelé à se transformer en un patronage semblable à celui dont il avait lu la description dans *La Nouvelle Héloïse*? En revanche, le marquis entretenait à Moutonne puis à Saint-Julien un véritable cercle philosophique et littéraire, où séjournèrent le poète Saint-Lambert, Chamfort, Bernardin de Saint-Pierre, Fontanes, cercle que fréquenta Christin, qui y diffusait les écrits de Voltaire. Pour eux, il veillait soigneusement à ce que fussent assurés les plaisirs de la table car, écrivait-il, "si vous fermez votre salle à manger, votre salon est bientôt désert". C'est à Moutonne que le marquis écrivit l'essentiel de son œuvre : *L'Épître à mon curé* (1775) où il dénonçait le règne de l'argent ("l'âge d'or était l'âge où l'or n'existait pas"); *Le Bonheur dans les campagnes* (1785); *L'Essai sur la nature champêtre* (1767-1787). Ces ouvrages décrivent une sorte d'utopie à rebours : rejet du luxe, refondation sociale par le retour des nobles au village, au milieu des paysans, pour en faire une communauté fondée sur les devoirs

réiproques, le respect, la bienfaisance et la fête ; régénération du peuple par une instruction ayant pour contenu tout ce qui est utile à la vie champêtre. Cette utopie marnésienne était ambivalente : elle associait égalité naturelle et inégalité fonctionnelle, la société restant strictement hiérarchisée. Mais elle restait une utopie par son affirmation de la possibilité du bonheur ou des suggestions étranges comme ces "banquets de sucreries" prévues dans la maison commune. Elle rencontra un certain succès : il y eut plusieurs rééditions de ses ouvrages jusqu'en 1789. Le marquis multiplia ses interventions dans les académies de Nancy, de Besançon et de Lyon, dont il était membre. Il adhéra à plusieurs loges de la Franc-Maçonnerie, notamment la Sincérité et la parfaite Union de Besançon, dont il fut le député au Grand Orient.

Ce fut peut-être la raison pour laquelle Claude François Adrien accueillit favorablement la Révolution, dans laquelle il vit la possibilité d'instaurer la société idéale dont il rêvait. Dès le 6 avril 1789, lors de l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Aval, à Lons-le-saunier, il se montra radical, renia en partie ses positions passées en annonçant publiquement qu'il renonçait à son droit de mainmorte et qu'il dispensait ses tenanciers de toutes les corvées seigneuriales. Il se trouva aux États Provinciaux de Franche-Comté parmi les 22 gentilshommes qui soutinrent le Tiers État et se déclarèrent favorables au doublement du nombre de ses députés. Député de la noblesse en 1789, il fut parmi les nobles qui entraînaient leurs collègues à rejoindre les députés du Tiers-État pour transformer les États Généraux en Assemblée Constituante. Mais refusant la violence révolutionnaire et anti-seigneuriale de la Grande Peur (qui fit huit morts en Franche-Comté) et surtout celle des journées des 5 et 6 octobre à Versailles et Paris, il prit le parti dès octobre 1789 de créer un monde nouveau sur une terre incarnant la Liberté, l'Amérique, fraîchement indépendante.

Le marquis de Lezay-Marnésia liquida en quelques mois sa fortune (sauf sa maison de Fort-du-Plasne, berceau de la famille, et son château de Saint-Julien) pour acheter à une société de colonisation, la Compagnie du Scioto, 5200 hectares de terres dans une région encore vierge récemment annexée par les États-Unis, les immenses Territoires du Nord-Ouest. Il s'embarqua sur un brick, à la fin de mai 1790, avec à son bord, outre quelques députés monarchiens de la Constituante, un "mélange d'artisans, de militaires, de moines, d'actrices, de filles publiques et d'émeutiers". Après 69 jours de

traversée et de souffrances, il débarqua à Alexandria (sur le Potomac, face au site de la future Washington, dont l'architecte français Charles L'Enfant dressera les plans l'année suivante). Ce fut pour y découvrir un camp d'un millier d'immigrants français, acheteurs comme le marquis de lots de colonisation et bloqués sur la côte par ce qui se révélera être une immense escroquerie. Une compagnie américaine de colonisation, la compagnie de l'Ohio, avait revendu à la compagnie française, la compagnie du Scioto, des terres qu'elle n'avait pas payées à l'État fédéral. Pour éviter le scandale, le gouvernement américain (Washington était alors le président des États-Unis) offrit aux colons gratuitement deux hectares et demi de terres et de quoi construire une cabane dans les régions désertes du Scioto ! Cinq cents d'entre eux tentèrent l'aventure et fondèrent Gallipolis, sur l'Ohio (aujourd'hui 5000 habitants). Le marquis refusa l'offre humiliante du gouvernement américain et entreprit deux ans d'errance aux États-Unis pour faire reconnaître ses droits. Il finit lui aussi par tenter de gagner le Scioto, voulut fraterniser avec les Indiens et fonder en terre indienne une ville, Aiglelys. Rapidement chassé, pratiquement abandonné de tous, il remonta l'Ohio, acheta près de Fort Pittsburgh à crédit un domaine de 400 acres (168 hectares) qu'il appela Asilum. Pas découragé pour autant, il rédigea alors son plan le plus achevé de cité idéale, dans une lettre qu'il écrivit à Bernardin de Saint-Pierre pour l'inviter à le rejoindre. Cette cité devait rien moins que restaurer les vertus de l'âge d'or, " la culture et l'industrie de la Suisse, les arts et l'exquise sensibilité des Athéniens, les vertus de Lacédémone ". Au même moment, il était menacé de prison pour dettes par ses créanciers américains. Il put à grand peine rentrer à Saint-Julien en 1792. Il y fut arrêté comme aristocrate en octobre 1793. Libéré après la chute de Robespierre, il trouva finalement refuge chez les Necker et Madame de Staël et rentrera en France après le coup d'état de Brumaire, en 1799, pour mourir à Besançon en le 9 novembre 1800.

Pour finir est évoquée la postérité surprenante du marquis de Claude-François-Adrien. La famille de Lezay-Marnésia, totalement ruinée par la Révolution et les expériences du marquis, devait connaître un singulier retour de fortune par ce même coup d'État. La fille aînée du marquis Adrienne-Gabrielle-Claudine avait épousé avant la Révolution le comte Claude de Beauharnais dont elle avait eu une fille, Stéphanie de Beauharnais (1789-1860). Cette dernière, par le mariage, en 1796, de Bonaparte avec Joséphine de

Beauharnais, deviendra la cousine par alliance du Premier Consul puis de l'empereur Napoléon. Recueillie par Bonaparte à l'âge de onze ans, en 1800, elle fut placée par lui, pour l'achèvement de son éducation, dans la pension de madame Campan, l'ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette. Napoléon adopta Stéphanie : elle devint ainsi Stéphanie Napoléone de Beauharnais. L'empereur avait pour elle de l'affection et était également impressionné par sa naissance. Elle devint un instrument dans sa politique d'alliances avec les vieilles dynasties européennes. Stéphanie se laissa convaincre d'épouser Charles-Louis DE BADE (1786 -1818), futur Grand duc de Bade. Par lui elle aura une nombreuse descendance princière. La famille royale de Belgique, la famille royale de Roumanie, les princes de Monaco, de nombreuses familles princières descendent ainsi de Stéphanie qui est l'une des " grands-mères " de l'Europe.

Stéphanie Napoléone eut assez d'influence pour assurer la carrière du premier fils de Claude François Adrien, son oncle Adrien (1759-1814). Ce dernier il est vrai était déjà une brillante personnalité. Ami de Madame de Staël dès 1796 ou 1797, traducteur de Schiller, il avait engagé avec Benjamin Constant une controverse sur le sens de la Révolution française et ce que l'on appellera le libéralisme politique, controverse que l'historien François Furet avait redécouvert il y a quelques années. Il deviendra sous l'Empire l'un des plus populaires préfets de Strasbourg, où son souvenir reste très vivant. Son frère, Albert, qui avait partagé l'aventure américaine de Claude François Adrien, sera préfet sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Il aura deux fils, dont le second, Antoine Albert, sera chambellan de l'impératrice Eugénie. Sa femme est représentée dans le célèbre tableau de Winterhalter, *L'impératrice Eugénie entourée de ses dames d'honneur*. Mais les descendants d'Albert s'éteignirent sans postérité. Ils donnèrent en 1877 Saint-Julien à leur commune (maison de retraite actuelle Lezay-Marnésia).

Les écrits de Lezay ont fait l'objet d'une redécouverte récente et de plusieurs études par un professeur de l'Université d'Halifax, Roland Guy Bonnel. L'histoire de cette famille et des aspects inédits de la vie et des œuvres de Claude François Adrien de Lezay-Marnésia et de son fils Adrien fera l'objet d'un ouvrage illustré du conférencier et publié par les Amis du vieux Saint-Claude (premier semestre 2003).

R.B.

L'AUBÉPINE CRATAEGUS

-Les noms populaires sont nombreux et varient selon les régions : epna, épine de mai, épine blanche, pouérotte, pouaron, poire à bon Dieu...ceci pour la Franche-Comté.

Dans le grandvaux, l'aubépine fleurit fin mai ou début juin, après l'apparition des feuilles (ne pas la confondre avec le prunellier ou épine noire qui fleurit plus tôt et avant que les feuilles ne se développent.)

On la trouve en gros buissons, en bordure de forêts, dans les haies ou isolée dans les pâturages

-on peut rencontrer deux sortes d'aubépines.



a) L'aubépine à un style : Crataegus monogyna.

Arbuste épineux très ramifié (peut atteindre 8 mètres) large couronne, écorce brun foncé à écailles, les jeunes rameaux brun-vert à rouge brunâtre sont légèrement pubescents, à longues épines droites de 1 à 2 cm. Les feuilles larges, ovales jusqu'à 8 cm de longueur ont de 3 à 9 lobes découpés à grandes échancrures de chaque côté de la nervure centrale, au bord denté vers l'extrémité, elles ont un pétiole d'environ 3 cm, les stipules sont entières, la face supérieure des feuilles est brillante, vert foncé la face inférieure bleu-vert. Les fleurs blanches (8 à 15 mm de diamètre) sont groupées en panicules ombelliformes denses, les sépales triangulaires sont poilus, elles ont un style entouré des nombreuses anthères rouges des 20 étamines, les fruits d'environ 1 cm de longueur sont pourpres avec les restes de calice et ont un seul noyau. Cette aubépine n'est pas exigeante quant à la nature du sol, de la température ou de l'humidité, elle abrite de nombreux oiseaux leur offrant refuge et nourriture.



La seconde variété d'aubépine est :

b) L'aubépine à deux styles : crataegus laevigata ou oxyacantha :

Ces arbustes ou arbres peuvent atteindre 10 m de hauteur. Ils portent de longues épines aérées de 5 à 20 mm les bourgeons sont petits ovales ou sphériques.

Les feuilles ovales sont moins découpées que celles de l'espèce précédente (3 à 5 lobes) le pétiole est creusé en gouttière, les lobes courts à peine échancrés jusqu'à la moitié de la feuille, leurs bords sont irrégulièrement dentés. Les feuilles sont vert foncé dessus, vert bleu dessous les stipules peuvent être parfois découpés.

Les fleurs de 15 à 20 mm de diamètre sont très nombreuses en panicules ombelliformes dressées avec de nombreuses étamines toujours 2 ou 3 styles. Les fruits rouge vif ovales à sphériques ont 2 ou 3 noyaux.

Cette aubépine peut être cultivée, son bois rouge très dur était autrefois travaillé pour fabriquer des manches d'outils.

Ces deux aubépines donnent fréquemment un hybride *Crataegus x média*.

- D'autres espèces d'aubépines se trouvent plus souvent dans le sud est de l'Europe, arbustes moins haut moins épineux leur feuillage se teinte de jaune vif à l'automne, les fleurs peuvent avoir jusqu'à 4 ou 5 styles, les fruits rouge-foncé à noir ont 4 ou 5 noyaux leur chair est très ferme.



Ce sont l'aubépine pentagyne : *Crataegus pentagyna* et l'azerolier : *Crataegus azerolus*

Les nombreuses hybridations rendent quelques fois les déterminations un peu compliquées.

Les vertus curatives et magiques de l'aubépine sont connues depuis l'antiquité. Longtemps avant l'ère chrétienne à Athènes lors de repas de noce chaque convive portait une branche d'aubépine, gage de bonheur et de prospérité pour l'époux. A Rome le marié en agitait une branche en conduisant sa femme vers la chambre nuptiale.

L'aubépine était fixée aux berceaux des bébés pour les protéger des maladies et des mauvais sorts.

Au moyen âge, lorsqu'il partait à la croisade, le chevalier offrait à sa dame un rameau d'aubépine lié d'un ruban incarnat, signe qu'il « vivra en espérance ». Les propriétés thérapeutiques de l'aubépine rivalisent avec ses pouvoirs magiques. Elle entre dans la pharmacopée moderne sous forme de composants chimiques tirés de la fleur.

On utilise l'aubépine comme antispasmodique calmant, diurétique, régulateur de la tension artérielle en même temps que tonocardiaque, avec un manque de toxicité qui permet son usage prolongé, elle rétablit l'équilibre du système nerveux sympathique et parasympathique.

L'infusion de fleurs d'aubépine se prend 2 ou 3 fois par jour dont une tasse au coucher. On peut aussi utiliser l'infusion d'aubépine pour l'angine simple.

La décoction de fleurs et fruits (20 g pour $\frac{1}{2}$ litre d'eau) s'utilise en lotion contre les rougeurs du visage et la couperose.

La récolte des fleurs doit se faire rapidement elles "passent" très vite. Il faut les cueillir par beau temps sec et les faire sécher à l'abri du soleil. Une façon rapide pour récolter les fleurs : étendre un drap sous le buisson et secouer les branches.

En plus de toutes ces vertus la promenade printanière le long des sentiers bordés d'aubépines en fleurs vous apportera un plaisir délicat : la beauté fragile des fleurs, leur odeur subtile et le bourdonnement des abeilles ...Vivement l'arrivée du printemps !

Danièle Pratini

réf : "Les arbustes" ed. France Loisir

Nos grands-mères savaient... I Palaiseul



Crataegus monogyna

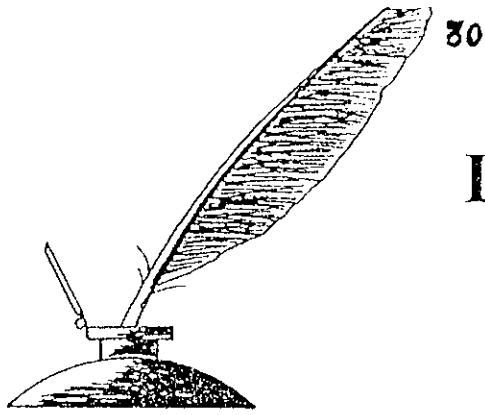


Crataegus laevignata



Crataegus pentagyna





La Bibliothèque

La Bibliothèque des "Amis du Grandvaux", Salle de la Mairie de Saint-Laurent - 1^{er} étage, est ouverte **tous les samedis de 14 h 30 à 16 h.**

DERNIERES ACQUISITIONS

R. BERGERET et J. MAUREL	L'avocat CHRISTIN (1741 - 1799)
Michel VERNUS	L' étoile qui montre le chemin
Le BARBIZIER N° 25	Bul. de liaison Folklore comtois
Le BARBIZIER N° 26	Hommage à l'abbé GARNERET
J.F. ROBERT	Rêver l'outil
F. DESBIEZ et A. MICHAUD	Le bois dans le paysage
Jacky THEUROT	A la découverte de DOLE
Andrée LECOULTRE	Foncine-le-haut
André FERRER	Douane et contrebande au 18 ^e siècle

MERCI aux personnes qui nous font don des livres dont elles veulent se séparer, en particulier Messieurs Jacques ROYER et Philippe BOUVET. Merci également à Noël GAILLARD qui nous a remis deux ouvrages : "Carnets de guerre 1917-1918 de Jules BARBE" et "Poèmes Résistance - Déportation " par Gisèle GUILLEMOT.

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...